

Association loi 1901 n°0132006952

Editorial

Lorsque le Conseil d'Administration de l'ADSACA a décidé que nous devions demander une augmentation de capital à Jean Laurent, Directeur Général de Crédit Agricole Sa, tous y étaient favorables, mais peu y croyaient vraiment.



Mais nos arguments ont payés. Soyons sérieux et lucides, ils n'ont pas été les seuls, mais nous revendiquons, ici aussi, comme pour le paiement du dividende, notre part de succès. Alors c'est décidé, l'augmentation de capital auprès des salariés aura lieu fin juin, début juillet pour un montant de 400 millions d'euros.

Ce doit être un succès et pour qu'il en soit ainsi, il faut que plus de 90 000 salariés souscrivent (ils étaient 35 000 en 2003). Pour qu'ils souscrivent il faut : des caractéristiques techniques simples, compréhensibles par tous : un effet de levier expliqué avec des exemples précis, un effort pédagogique fait par les Directeurs des Ressources Humaines auprès de tous nos collaborateurs, un abondement au maximum de ce que permet la loi. Alors, dans ces conditions, nous aurons tous et dans toutes les entités du groupe, **une offre identique**.

Tous les jeunes qui se fédèrent autour de leur entreprise, tous les salariés qui se retrouvent dans une même envie de gagner pour leur entreprise. Et s'il était possible de faire un geste pour les retraités ! La loi le permettra t'elle ? Si non, vous, futurs retraités ou pré-retraités, surtout ne clôturez pas vos PEE mais conservez une partie de vos avoirs afin de bénéficier des futures augmentations de capital.

Vous trouverez également dans ce numéro 17 en intercalaire les réponses au quiz. Bravo à tous ceux qui y ont participé !

Ainsi qu'une copie du fax mailing que nous expédions dans toutes les agences et les filiales du Crédit Agricole en France. Merci de relayer ce document auprès de vos collègues, en le diffusant afin de les informer sur notre association. Il vous donne également la marche à suivre pour vos mandats de vote de l'Assemblée Générale du 18 mai 2005 à Lyon.

Didier LIGNON
Président

<<< Interview

Gilles de Margerie est membre du Comité exécutif de Crédit Agricole Sa. Il assure les fonctions de Directeur Finances groupe et, depuis le 2 juin 2004, de Directeur des Risques Groupe. Auparavant Directeur général adjoint de Crédit Agricole Sa. de février 2002 à juin 2003, il était en charge du pôle "Finances et Risques".



Pour la seconde fois, nos analystes ont mal réagi à la publication des résultats de Crédit Agricole S.A. Comment l'expliquez-vous ? Et comment y remédier ?

Les analystes financiers émettent des prévisions de résultats (trimestriels, annuels) pour les sociétés qu'ils suivent et apprécient les résultats publiés par la société au regard de leurs propres anticipations et de celles du consensus (moyenne des prévisions des analystes). Ils procèdent à l'analyse et à l'explication des écarts au travers d'un prisme trimestriel.

Dans le cas de Crédit Agricole S.A. et après la publication du 3^{ème} trimestre 2004, la plupart des analystes financiers ont focalisé leur attention sur le taux de croissance de la performance d'exploitation du groupe. Les revenus étaient en ligne avec leurs attentes et n'ont donc pas déçu. En revanche, les charges du 4^{ème} trimestre de Crédit Agricole S.A., stables par rapport à celles du 4^{ème} trimestre 2003, mais en hausse par rapport aux deux trimestres précédents qui affichaient une baisse, divergeaient de leurs prévisions.

Nous avons apporté toutes les explications nécessaires et souligné que la hausse des charges intégrait nombre d'effets non récurrents (impact de contraintes d'ordre réglementaire et comptable) et que par ailleurs, nous avons dépensé en charges de rapprochement un peu plus que ce que nous avions prévu au départ en raison de notre volonté d'accélérer le processus, afin d'aborder 2005 en ayant tourné la page de l'intégration pour se concentrer sur la croissance de nos activités.

La représentation de Crédit Agricole S.A. à hauteur de 25% dans les Caisses Régionales est à nouveau d'actualité. A quel terme la voyez-vous passer à 49% ?

Ce point n'est pas d'actualité. Il n'est pas prévu d'augmenter notre participation dans les Caisses Régionales.

<<< Interview suite

Les résultats et les perspectives de Calyon inquiètent, le redressement est sans arrêt reporté, le malaise subsiste en interne. Où en est le plan stratégique ?

Les résultats de la banque de financement et d'investissement doivent s'apprécier dans le contexte de la profonde réorganisation de ces activités tout au long de l'année. Dès la fin 2004, les premiers signes d'un redémarrage étaient présents si l'on en juge par les performances du 4^{ème} trimestre. Pour les prochains trimestres, nous nous attendons à un retour progressif de la croissance des revenus. A plus long terme, Calyon s'est doté d'un plan de développement à 3 ans après avoir consulté les responsables pays et métiers. Le business model de Calyon a été confirmé avec deux axes de développement majeurs : l'intensification des relations avec les clients mondiaux au travers d'une intensification du « cross selling » et le doublement de la base de clientèle dans les 3 ans en priorité sur la clientèle des institutions financières. Dès 2005, Calyon entend tenir la place que lui confère sa nouvelle taille sur le marché des banques de financement et d'investissement et se positionner comme un acteur performant et incontournable.

Quelles sont les incidences de l'IFRS sur les comptes de Crédit Agricole S.A. ?

Les incidences des normes IFRS sur les comptes de Crédit Agricole S.A. seront communiquées le 22 avril 2005.

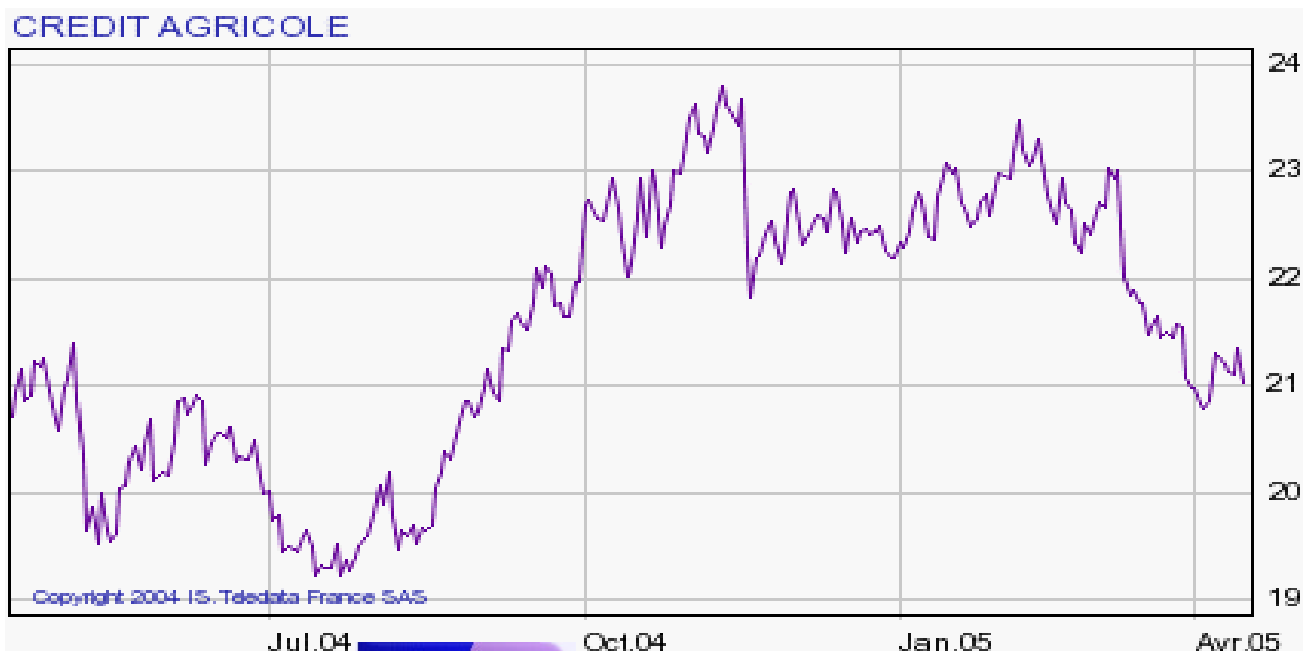
Alors que le PNB des concurrents progresse de façon significative, celui de Crédit Agricole S.A. régresse de 1.6% par rapport à 2003. Où se situent les principales déconvenues ?

Pour Crédit Agricole S.A., l'année 2004 a été largement consacrée à l'intégration du Crédit Lyonnais, contexte qui nous différencie significativement de nos confrères. Nous avons réalisé l'intégration et nous l'avons fait plus vite et mieux que prévu que dans notre plan de marche initial, ce qui sous-entend une mobilisation très forte de toutes les équipes. Ce rapprochement inédit tant par son échelle que par son ampleur a consisté à rapprocher plus de 40 entités. Malgré l'ampleur des modifications de structures, des mouvements de personnels et des harmonisations de systèmes, les performances commerciales sont restées dynamiques dans tous les métiers, à l'exception de la banque de financement et d'investissement plus impactée que les autres par la fusion des équipes. Ainsi, le résultat brut d'exploitation, hors les activités de la banque de financement et d'investissement, a progressé de 11,2 % en 2004 par rapport à 2003, poussé par une croissance du produit net bancaire de 6,0 % et une évolution maîtrisée des charges (+ 4,0 %).

La provision de Predica surprend par son montant et son manque d'anticipation. Quelle était l'attitude des autres assureurs sur ce type de contrat ?

Des discussions sont en cours entre Predica et la CCAMIP sur un certain nombre de sujets. Des provisions supplémentaires ont été passées dans ce contexte. Elles correspondent à l'estimation faite par Predica du niveau adéquat à retenir et s'inscrivent dans la tradition de prudence de la société. Ce surcroît de provisions représente moins de 0,4% du total des provisions de Predica.

<<< Cours de l'action 2004 et premier trimestre 2005



Source : CPR on line

<<< FCPE en actions

Crédit Agricole Sa

	CA SA Actionnariat	CA SA Actions	CA Avenir	CA Alliance Classique	CA Alliance Multiple	CL Actions
encours	93,38 M EUR	167,21 M EUR	296,53 M EUR	124,50 M EUR	311,74 M EUR	354,50 M EUR
% total des FCPE	7%	12%	21%	9%	23%	26%
nombre d'actions CA SA	4 146 700	7 418 000	13 145 000	5 385 600	16 705 391	15 757 305
% disponible dans le FCPE	62%	49%	0%	0%	0%	32%
Société adhérentes	Société détenues au moins à 75% par Crédit Agricole SA depuis le 19/04/2002	Société du périmètre des comptes combinés ou consolidés de CASA	Société du périmètre des comptes combinés ou consolidés de CASA	Société du périmètre des comptes combinés ou consolidés de CASA	Société du périmètre des comptes combinés ou consolidés de CASA	Société du groupe Crédit Lyonnais
Remarques	FCPE jusqu'alors réservé à Crédit Agricole SA ainsi qu'à certaines filiales (Etica, Ucaleasse, Auxifip et Uni-Editions), BGPI, Calyon, Cheuvreux, Sofinco, CA-IS et Finaref viennent d'y adhérer	FCPE crée lors de la mutualisation de la CNCA en 1988, FCPE toujours actif utilisé par les CR et quelques filiales de CA SA	FCPE crée lors de l'introduction en Bourse de Crédit Agricole SA en décembre 2001 - FCPE fermé aux souscription	FCPE crée lors de l'acquisition du CL en 2003 (10 oct) dans le cadre de l'augmentation de capital - FCPE fermé aux souscription	FCPE crée lors de l'acquisition du CL en 2003 (10 oct) dans le cadre de l'augmentation de capital - FCPE fermé aux souscription	FCPE crée lors de la privatisation du CL en 1991 alimenté par la suite par des fonds relais créés lors des augmentations de capital
Sources d'alimentation	Participation et PEE	Participation, PEE et PPESV	PEE (FCPE fermé)	PEE (FCPE fermé)	PEE (FCPE fermé)	Participation et PEE
VL corrélée	06/07/2004	06/07/2004	06/07/2004	06/07/2004	06/07/2004	depuis la création
Fréquence VL	Quotidienne	Hebdo	Hebdo	Quotidienne	mensuelle	Quotidienne
Composition du conseil de surveillance	12 membres salariés représentant les syndicats signataires de l'accord de Participation de l'ex CNCA (2 par syndicats)	12 membres salariés en fonction du poids de chaque syndicat siégeant au Comité de Groupe	12 membres salariés en fonction du poids de chaque syndicat siégeant au Comité de Groupe	12 membres salariés en fonction du poids de chaque syndicat siégeant au Comité de Groupe	12 membres salariés en fonction du poids de chaque syndicat siégeant au Comité de Groupe	8 membres salariés élus par les porteurs (en 2003 puis tous les cinq ans), le CLAS y est représenté
	4 membres représentant l'entreprise	4 membres représentant l'entreprise	12 membres représentant l'entreprise	12 membres représentant l'entreprise	12 membres représentant l'entreprise	12 membres représentant l'entreprise
Droit de vote	Exercés par le conseil de surveillance	Exercés par le conseil de surveillance	Exercés par les porteurs de parts, rompus par le CS	Exercés par les porteurs de parts, rompus par le CS	Exercés par les porteurs de parts, rompus par le CS	Exercés par le conseil de surveillance
Droits d'entrée	0,50% jusqu'à 230.000	0,75% jusqu'à 152.449 inclus				
Euros	0,20% de 230.000 à 300.000 gratuit au delà de 300.000	0,50% entre 152.449 et 228.673 0,25% au delà de 228.673	Gratuit	Gratuit	Gratuit	0,10%
à la charge	selon les accords	selon les accords				à la charge de l'entreprise
Frais de gestion administrative	0,40% jusqu'à 75 M EUR 0,20% au delà de 75 M EUR	0,50%	0,14%	0,12%	0,12%	0,11%
	à la charge de chaque entreprise adhérente	à la charge de chaque entreprise adhérente	à la charge de chaque entreprise adhérente	à la charge de l'entreprise à charge pour elle de répercuter sur les autres employeurs	à la charge de l'entreprise à charge pour elle de répercuter sur les autres employeurs	à la charge de l'entreprise
Frais de courtage	à la charge du fonds	à la charge du fonds	à la charge du fonds	à la charge de l'entreprise à charge pour elle de répercuter sur les autres employeurs	à la charge de l'entreprise à charge pour elle de répercuter sur les autres employeurs	à la charge du fonds
Honoraires CAC	à la charge du fonds	à la charge de chaque entreprise adhérente	à la charge du fonds	à la charge de l'entreprise	à la charge de l'entreprise	????
Porteurs oryal	6 528	28925	45270	16 522	29 259	0
Porteurs clee	0	0	0	5 571	8 500	21 504
Total porteurs	6 528	28925	45270	22 093	37 759	21 504
Portefeuille moyen	14304,53 EUR	5766,46 EUR	6550,25 EUR	5635,27 EUR	8256,04 EUR	16485,31 EUR

Encours au 31/11/2004 sauf CAA Multi au 23/11/2004 et CAA Class au 01/12/2004

Un salarié de CASA ayant participé à la mutualisation de 1988 peut être porteur de 5 FCPE parmi les 6

<<< Et si nous parlions « augmentation de Capital »

Les conditions d'augmentation de capital réservée aux salariés seront-elles homogènes au sein de toutes les entités du groupe Crédit Agricole ?

Les conditions d'augmentation de capital réservée aux salariés seront homogènes au sein de toutes les entités du groupe avec une décote identique pour tous (20%) à l'exception toutefois des Etats-Unis (décote limitée à 15% pour des raisons fiscales). Aucun abondement n'est prévu, par quelque entité que ce soit, sur cette opération.

La période retenue pour la présentation de l'augmentation de capital aux salariés est déterminante car elle nécessite du temps pour l'expliquer et l'argumenter. Serez-vous prêt avant le 1er juin 2005?

La communication est effectivement un enjeu majeur pour la réussite de toute augmentation de capital réservée aux salariés. Une organisation en mode projet a été mise en place afin d'être prêt dans les délais impartis et notamment avant le 1^{er} juin. Une première réunion d'information destinée aux responsables RH s'est tenue début avril 2005 avec pour objectif de présenter les principales étapes et les caractéristiques du projet. Les DRH seront en charge de la constitution et de l'animation d'un réseau de relais « Actionnariat Salarié » chargés du déploiement de l'information sur l'opération sur tous les sites grâce à l'organisation de réunions d'information.

Propos recueillis auprès de Monsieur de Margerie

<<< Consensus des cabinets d'analystes

Consensus : **Conserver** | Emis le : 15/04/05 | Cours de réf. : 21,02 € | Objectif de cours : 24,00 €

Recommandation	Note Moy.	Nombre d'analystes : 23
Acheter (note de 1 à 1,33)		6
Accumuler (note 1,33 à 1,66)		3
Conserver (note 1,66 à 2,33)	1,80	9
Alléger (note 2,33 à 2,66)		4
Vendre (note 2,66 à 3)		1

Historique	Actuellement	Il y a 7 jours	Il y a 1 mois	Il y a 2 mois	Il y a 3 mois
Note du Consensus :	1,80	1,80	1,74	1,68	1,69

Source JCF Group - Paris

Vos rendez-vous...

- + Publications Nouvelles Normes IFRS, le 21 avril 2005
- + Assemblée Générale CASa le 18 mai 2005 à Lyon
- + Versement du dividende, le 27 mai 2005 (0,36 euros)
- + Résultats premier trimestre, le 2 juin 2005

www.adsaca.org

Des articles et
des nouvelles
informations
tous les 1^{er} et
3^{ème} lundi du

Relations adhérents ADSACA

Avenue du 14 juillet
13980 ALLEINS

Tél : 06.03.85.27.37
Fax : 04.90.59.30.91

Site internet : www.adsaca.org

Mail : contact@adsaca.org